



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23004523*****TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DE LIEGE, division NEUFCHATEAU**
Place Charles Bergh, n° 7/7
6840 NEUFCHATEAU**2 8 DEC. 2022 Greffe****N° d'entreprise : 0753 979 812****Nom****(en entier) : Salaisons des Ardennes****(en abrégé) :****Forme légale : Société anonyme****Adresse complète du siège : Rue de Saint-Hubert 18, 6800 Libramont-Chevigny****Objet de l'acte : Application de l'article 2:8, §4 du Code des sociétés et des associations**

Dépôt des décisions écrites et unanimes des administrateurs conformément à l'article 2:8 §4 du Code des sociétés et des associations.

Extrait des décisions écrites et unanimes des administrateurs du 16 décembre 2022:

"2.2 Procuration

Les administrateurs accordent à l'unanimité et par écrit un mandat spécial et irrévocable à Michel Bonne, Hannelore Matthys, Andreas Wuylenis et Viktor Francq, qui, à cette fin, élisent domicile dans les bureaux de Van Bael & Bellis, situés Chaussée de La Hulpe 166, 1170 Bruxelles (Belgique), chacun avec la faculté d'agir seul et le pouvoir de substitution pour accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de la/des décision(s) reprise(s) ci-dessus, y compris auprès du guichet d'entreprise, du greffe du Tribunal de l'Entreprise, de la Banque-Carrefour des Entreprises, de la Banque Nationale de Belgique, du secrétariat social, de l'ONSS, de l'administration de la TVA, de l'administration des impôts sur le revenu et de toute administration, autorité, entité ou personne publique ou privée (y compris employés, clients, fournisseurs, débiteurs et créanciers) avec une promesse de ratification par la société si besoin en est."

Viktor Francq
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2023 - Annexes du Moniteur belge